ID: 038-200040657-20251113-2025\_07\_18-DE



REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE L'ISERE

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA MATHEYSINE

### **DELIBERATION N° 205-25**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le treize novembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocations qui leur a été adressées par la Présidente, datées du 28 octobre et 6 novembre 2025 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Eric BALME.

## **Présents:**

**SAVIGNON Joseph** SERRE Emmanuel SIAUD Alain KAITANDJIAN Patrick **BONOMI Jean-Pierre MULYK Fabien MAUROY Claude FAURE Philippe CHATTARD Arnaud** BRUGNERA Jean-Michel **GERBI Franck ROBERT Philippe MASLO Raymond** ROSSI Angélique

FERREIRA Michel LAMOUR Jérôme **GONNORD Franck BONNIER Eric BARI Nadine CIOT Xavier FAYARD Adeline DECHAUX Marie-Claire** GIRARDOT Frédéric **TRAPANI** Mary

GIACOMETTI Geneviève LAURENS Patrick MONTANER-DUMOLARD Guillaume

FROMENT Thierry MENDEZ-DIAZ Philippe TAVERNA Philippe JOUBERT Thierry CHAUD Frédéric **GRIET Bernard SAURAT** Coraline LANEYRIE Jean-Marc **TOSCAN Michel** STUTZ Anne **CURT Jean-Pierre GIRAUD Murielle RAVANAT Jean-Luc GARNIER Jean-Luc** 

**CHARLES Christian BALME Eric MENDEZ Alain BATTISTEL Marie-Noëlle** LE TRAOU Dominique **PONCET Denis BALMET Lucie JEANNIN Michel** MAUGIRON Gilbert **BARTHELEMI** Maryse **ROUSSET Alain MORA Serge** 

Absents excusés représentés: SIMONNET Martine (pouvoir à BONNIER Eric), CHANTRE Carine (pouvoir à FERREIRA Michel), DURAND Bernard (pouvoir à CIOT Xavier), BRUN Sylvie (pouvoir à BARI Nadine), GRAND Florence (pouvoir à GONNORD Franck), PERRIN Gilda (pouvoir à GERBI Franck), MAUGIRON Frédéric (pouvoir à SAURAT Coraline).

Nombre de délégués en exercice : 62 Nombre de délégués présents : 53 Nombre de pouvoirs : 07 Nombre de délégués votants : 60

#### OBJET: COMMISSION TOURISME ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE: ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Vu, la délibération n° 82-25 attribuant les enveloppes de subvention aux commissions thématiques internes,

Sur proposition de la commission Tourisme et Attractivité du territoire consultée par courriel, sont soumises au vote en assemblée délibérante, les attributions de subvention, dans la limite des crédits disponibles fixés lors du vote du budget primitif 2025.

Pour rappel, l'enveloppe proposée pour la commission Tourisme et Attractivité du territoire en 2025 est de 5 000 €, le reliquat s'élève à 2 900 €.



# LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

## → **DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes :

Association	Evènement	Montant voté
Association Tous à Poêle	Aménagement des cabanes de Clos de l'Alpe et Combilloux	800€
La Navette Mortillonne	Activité saisonnière de navette gratuite sur la saison 2024-2025	800€
Commune de Valjouffrey	Installation de supports patrimoniaux à la scierie des Ségoins	800€
Association Bel'Arboretum	Evènements Nature et Découverte à l'Arboretum des Signaraux	500€

→ CHARGE Mme la Présidente et Mme la Comptable publique de l'application de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 13 novembre 2025

La Présidente,

**Coraline SAURAT** 

